



Mon-Droguiste.Com
 39 Bis Rue Du Moulin Rouge
 10150 Charmont Sous Barbuise
 Tél : +33.(0)3.25.41.04.05
 Email : contact@mon-droguiste.com
 Web : www.mon-droguiste.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ZINC OXIDE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ZINC OXIDE

Synonymes; marques commerciales

C.I PIGMENT WHITE 4, PHARMA A, PHARMA B, PHARMA BP, ZINC OXIDE RED SEAL MIN 99.5%, GREEN SEAL, ZINC OXIDE WHITE SEAL, ELITE ZINC OXIDE ACTIVE S-70, ZINCOXYD AKTIV, OXMER, ZINC OXIDE EXTRA PURE, ZINC OXIDE WHITE SEAL SP, ZINC OXIDE WHITE SEAL PHARMA, ZINC OXIDE PHARMA 4, ZINKOXIDE GOUDEN ZEGEL, OXYDE ZINC CACHET ROUGE DC, DC 340 HEAT SINK COMPOUND, ZINC OXIDE RAC, ZINC OXIDE PHARMA C, ZINC OXIDE NC105, ZINC OXIDE ZOCO 104, ZINC OXIDE ZOCO 112 USP, ZINC OXIDE PHARMA 8, OXYDE ZINC GMP1 S5, ZOCO 103 USP, OXIDE ZINC PHARMA GMP, NEIGE A, NEIGE B, NEIGE C, NEIGE S, ZINC OXIDE NEIGE, OXIDE ZINC PHARMA GMP1 S3, ZINC OXIDE 103, ZINC OXIDE ZOCO 102 USP

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119463881-32-XXXX

Numéro CAS 1314-13-2

Numéro index UE 030-013-00-7

Numéro CE 215-222-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Peinture. Production de caoutchouc, céramique, verre. Production de lubrifiants. Agriculture. Produits de beauté. Produits vétérinaires, pharmaceutiques. Pigments pour les encres d'impression, les peinture et les plastiques. Réactif de laboratoire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Mon-Droguiste.Com
 39 Bis Rue Du Moulin Rouge
 10150 Charmont Sous Barbuise
 France
 Tél : +33 (0)3 25 41 04 05
 Email : contact@groupe-asserdis.com
 Web : www.mon-droguiste.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

ZINC OXIDE

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 215-222-5

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit	ZINC OXIDE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463881-32-XXXX
Numéro index UE	030-013-00-7
Numéro CAS	1314-13-2
Numéro CE	215-222-5
Commentaires sur la composition	Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

ZINC OXIDE

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produits de combustion dangereux En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de poussières. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

ZINC OXIDE

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Bases fortes. Acides forts.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 5 mg/m³ fumées

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³ poussières

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/m³
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.83 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 83 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 83 mg/kg

PNEC

- eau douce; 20.6 µg/l
 - eau de mer; 6.1 µg/l
 - Sédiments (eau douce); 117.8 mg/l
 - Sédiments (eau de mer); 56.5 mg/kg
 - Sol; 35.6 mg/kg
 Station d'épuration des eaux usées; 0.0001 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc nitrile. l'épaisseur du gant 0.4mm Caoutchouc butyle. l'épaisseur du gant 0.5mm Caoutchouc chloroprène. l'épaisseur du gant 0.7mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir toute contamination cutanée.

ZINC OXIDE

Mesures d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
Protection respiratoire	Une protection contre les poussières nuisibles doit être utilisée quand la concentration dans l'air dépasse 10 mg/m3. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide Poudre pulvérulente.
Couleur	Blanc-jaune.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	1970 - 1975°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	5.0 - 5.61
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	0.02 @ 20°C Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

ZINC OXIDE

Autres informations	Indéterminé.
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatil	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Matières comburantes. Acides forts. Bases fortes.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides forts. Bases fortes. Oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ > 5700 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Sensibilisation respiratoire

ZINC OXIDE

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif.
Essais de génotoxicité - in vivo	Aberration chromosomique: Négatif.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux
Toxicité pour la reproduction - développement	Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Données de références croisées.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. NOAEL 1.5 mg/m ³ , Inhalatoire, Rat
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Inhalation	Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>12.1. Toxicité</u>	
Toxicité	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>toxicité aquatique aiguë</u>	
C(E)L₅₀	0.1 < C(E)L ₅₀ ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 320 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) CL ₅₀ , 96 heure: 330 - 780 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 1 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , 48 heure: 6.9 - 16.2 mg/l, Daphnia magna OECD 202

ZINC OXIDE

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 heures: 0.17 mg/l, Algues
 NOEC, 72 heures: 0.017 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata
 Cl₅₀, 72 heure: 136 µg/l, Selenastrum capricornutum
 OECD 201
 NOEC, 72 heure: 24 µg/l, Selenastrum capricornutum
 OECD 201

Toxicité aiguë - microorganismes Cl₅₀, 3 heure: 5.2 mg/l,
 Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOEC, 30 jours: 199 µg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
 Données de références croisées.

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: 37 µg/l, Daphnia magna
 Données de références croisées.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit contient des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation FBC: 177, Poissons

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3077

N° ONU (IMDG) 3077

N° ONU (ICAO) 3077

ZINC OXIDE

N° ONU (ADN) 3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC OXIDE)
Nom d'expédition (IMDG)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC OXIDE)
Nom d'expédition (ICAO)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (ZINC OXIDE)
Nom d'expédition (ADN)	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ZINC OXIDE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	9
Code de classement ADR/RID	M7
Etiquette ADR/RID	9
Classe IMDG	9
Classe/division ICAO	9
Classe ADN	9

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-A, S-F
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	2Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	90
Code de restriction en tunnels	(E)

ZINC OXIDE

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Non applicable.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
ENCS
ISHL

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ZINC OXIDE

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	23/12/2019
Numéro de version	4.003
Remplace la date	18/09/2019
Numéro de FDS	3464

ZINC OXIDE

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Signature	Lisa Bland

Scénario d'exposition

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Zinc Oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463881-32-XXXX
Numéro CAS	1314-13-2
Numéro CE	215-222-5
Numéro index UE	030-013-00-7
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise France Tél : +33 (0)3 25 41 04 05 Email : contact@groupe-asserdis.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation and (re)packing of substances and mixtures
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
--	--

Salarié

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Catégories de processus	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire</p> <p>PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température</p> <p>PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante</p>
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 5000

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions. Bonne tenue des installations – p. ex. les procédures d'inspection assurent qu'il n'y a aucune fuite dans le sol. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

Mesures techniques Utilisation en systèmes fermés Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air Filtrage , ou: Nettoyage humide pour éliminer les poussières du système d'échappement des gaz Puissance minimale de 99%

Eau Traitement des eaux usées sur place exigé. Sedimentation , ou: Filtrage , ou: nanofiltration (NF), ultrafiltration (UF) ou osmose inverse (OI) , ou: Échange ionique

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Formulation and (re)packing of substances and mixtures

Traitement des déchets éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État solide , ou: Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 5000
Tonnage quotidien maximal du site: 14000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Utilisation en systèmes fermés le travail de préparation est adopté en tant que processus principalement fermé. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Air cyclone pour concentration de la poussière

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Si celles-ci s'avèrent insuffisantes ou non réalisables, port additionnel d'un demi-masque respiratoire conforme EN 529.

Demi-masque filtrant (DIN EN 149)

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Scénario d'exposition Use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Zinc Oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463881-32-XXXX
Numéro CAS	1314-13-2
Numéro CE	215-222-5
Numéro index UE	030-013-00-7
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise France Tél : +33 (0)3 25 41 04 05 Email : contact@groupe-asserdis.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate
Portée du processus	Utilisation comme intermédiaire (n'est pas en rapport avec les conditions sévèrement contrôlées). comprend le recyclage/la valorisation, le transfert de matériel, le stockage et les activités connexes de laboratoire, de maintenance et de chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac).
Catégories de produit chimique [PC]:	PC7 Métaux et alliages de base PC13 Carburants PC19 Intermédiaire PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 Substances chimiques de laboratoire
Catégories d'articles [AC]	AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC7 Articles métalliques
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15 Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport

Environnement

Use as an intermediate

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
 PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
 PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température
 PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Tonnage quotidien maximal du site: 75000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions. Bonne tenue des installations – p. ex. les procédures d'inspection assurent qu'il n'y a aucune fuite dans le sol. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

Mesures techniques Utilisation en systèmes fermés Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Use as an intermediate

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	Filtrage , ou: Nettoyage humide pour éliminer les poussières du système d'échappement des gaz Puissance minimale de 99%
Eau	Traitement des eaux usées sur place exigé. Sedimentation , ou: Filtrage , ou: nanofiltration (NF), ultrafiltration (UF) ou osmose inverse (OI) , ou: Échange ionique

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
Considérations relatives à l'élimination	collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération	enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	solide , ou: Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 25 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Taux de ventilation	Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 84

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Utilisation en systèmes fermés prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Air cyclone pour concentration de la poussière
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Use as an intermediate

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Si celles-ci s'avèrent insuffisantes ou non réalisables, port additionnel d'un demi-masque respiratoire conforme EN 529.

Demi-masque filtrant (DIN EN 149)

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre.

Scénario d'exposition

Industrial use of zinc oxide or zinc oxide formulations for further downstream use

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Zinc Oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463881-32-XXXX
Numéro CAS	1314-13-2
Numéro CE	215-222-5
Numéro index UE	030-013-00-7
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise France Tél : +33 (0)3 25 41 04 05 Email : contact@groupe-asserdis.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use of zinc oxide or zinc oxide formulations for further downstream use
Portée du processus	Processus basé sur des corps solides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC7 Métaux et alliages de base PC11 Explosifs PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC17 Fluides hydrauliques PC18 Encres et toners PC19 Intermédiaire PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 Substances chimiques de laboratoire PC29 Produits pharmaceutiques PC37 Produits chimiques de traitement de l'eau
Catégories d'articles [AC]	AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC3 Piles et accumulateurs électriques AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique AC7 Articles métalliques
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Industrial use of zinc oxide or zinc oxide formulations for further downstream use

Secteur d'utilisation

SU4 Fabrication de produits alimentaires
 SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure
 SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers
 SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)
 SU9 Fabrication de substances chimiques fines
 SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
 SU11 Fabrication de produits en caoutchouc
 SU12 Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
 SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment
 SU14 Fabrication de métaux de base, y compris les alliages
 SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques
 SU20 Services de santé

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance
 ERC2 Formulation dans un mélange
 ERC3 Formulation dans une matrice solide
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
 ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
 ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
 ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
 ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
 ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)
 ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur)
 ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

Salarié

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC6 Opérations de calandrage
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température
 PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles
 PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

Industrial use of zinc oxide or zinc oxide formulations for further downstream use

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 5000

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions. Bonne tenue des installations – p. ex. les procédures d'inspection assurent qu'il n'y a aucune fuite dans le sol. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

Mesures techniques Utilisation en systèmes fermés Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air Filtrage , ou: Nettoyage humide pour éliminer les poussières du système d'échappement des gaz

Eau Traitement des eaux usées sur place exigé. Sedimentation , ou: Filtrage , ou: nanofiltration (NF), ultrafiltration (UF) ou osmose inverse (OI) , ou: Échange ionique

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Solide, empoussièremment élevé

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Industrial use of zinc oxide or zinc oxide formulations for further downstream use

tonnage annuel du site (tonnes/année): 5000

Tonnage quotidien maximal du site: 15000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvrir une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Taux de ventilation Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 84

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Air cyclone pour concentration de la poussière

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.

Si celles-ci s'avèrent insuffisantes ou non réalisables, port additionnel d'un demi-masque respiratoire conforme EN 529.

Demi-masque filtrant (DIN EN 149)

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Scénario d'exposition

Industrial and Professional use of solid substrates containing less than 25% zinc oxide

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Zinc Oxide
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463881-32-XXXX
Numéro CAS	1314-13-2
Numéro CE	215-222-5
Numéro index UE	030-013-00-7
Fournisseur	Mon-Droguiste.Com 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise France Tél : +33 (0)3 25 41 04 05 Email : contact@groupe-asserdis.com Web : www.mon-droguiste.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial and Professional use of solid substrates containing less than 25% zinc oxide
Portée du processus	Processus basé sur des corps solides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC8 Produits biocides PC11 Explosifs PC14 Produits de traitement des surfaces métalliques PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18 Encres et toners PC19 Intermédiaire PC20 Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation PC21 Substances chimiques de laboratoire PC23 Produits pour le traitement du cuir PC28 Parfums, produits parfumés PC29 Produits pharmaceutiques PC33 Semi-conducteurs PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt
Catégories d'articles [AC]	AC1 Fabrication de véhicules à moteur et de pièces détachées pour véhicules à moteur. AC2 Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques AC4 Articles en pierre, plâtre, ciment, verre et céramique

Industrial and Professional use of solid substrates containing less than 25% zinc oxide

Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6b Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers SU9 Fabrication de substances chimiques fines SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement SU13 Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU16 Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques SU17 Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU20 Services de santé
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur) ERC10b Utilisation étendue d'articles à rejet important ou intentionnel (en extérieur) ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur) ERC12a Traitement des articles sur les sites industriels à faibles rejets
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température PROC26 Manipulation de substances solides inorganiques à température ambiante

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 500

Industrial and Professional use of solid substrates containing less than 25% zinc oxide

Fréquence et durée d'utilisation

Libération continue.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions. Bonne tenue des installations – p. ex. les procédures d'inspection assurent qu'il n'y a aucune fuite dans le sol. Inspection et maintenance régulière de machines et d'installations

Mesures techniques Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air Filtrage , ou: Nettoyage humide pour éliminer les poussières du système d'échappement des gaz

Eau Traitement des eaux usées sur place exigé. Sedimentation , ou: Filtrage , ou: nanofiltration (NF), ultrafiltration (UF) ou osmose inverse (OI) , ou: Échange ionique

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets selon la législation environnementale. Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

Considérations relatives à l'élimination collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets

Méthode de récupération enregistrement externe et recyclage des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Solide, empoussièremement moyen

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 500
Tonnage quotidien maximal du site: 1500 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Industrial and Professional use of solid substrates containing less than 25% zinc oxide

Taux de ventilation Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 84

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Utilisation en systèmes fermés le travail de préparation est adopté en tant que processus principalement fermé. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
Air cyclone pour concentration de la poussière

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374), une combinaison et des protections oculaires appropriés.
Si celles-ci s'avèrent insuffisantes ou non réalisables, port additionnel d'un demi-masque respiratoire conforme EN 529.
Demi-masque filtrant (DIN EN 149)

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.